



Visite médical ne peux m'accepter car fait plus partie des effect

Par **bueno marie**, le **27/11/2016** à **12:03**

Bonjour, etant en maladie depuis aout 2016 , ma rhumatologue me conseil d'appelés la médecine du travail , pour pouvoir avoir une visite et trouvee une solution, chose que je fais, on me repond que je ne fais plus partie des effectifs depuis le 30 septembre 2015 de plus je suis travailleur handicapé donc de la il me reponde que je ne peux pas avoir de rendez vous aupres de la medecine , ma derniere visite médicale soins infirmier comme il l'appel maintenant date du 27 janvier 2015, Que puis je faire , car je me sens incapable de retourne faire mon travail qui consiste a etre femme de menage .merci par avance de vos reponses.

Par **P.M.**, le **27/11/2016** à **17:47**

Bonjour,
Il faudrait savoir si vous étiez en CDD et qu'il est arrivé à terme ou en CDI et qu'il a été rompu par démission ou licenciement ou même rupture conventionnelle...

Par **bueno marie**, le **27/11/2016** à **18:50**

Pour répondre je suis embauchée depuis 2011 en (cdi) dans la même entreprise mais en maladie depuis le 22 août 2016.

Par **P.M.**, le **27/11/2016** à **19:05**

J'avais bien sûr compris mais cela ne dit pas si le contrat de travail a été rompu mais si donc vous faites toujours partie des effectifs de l'entreprise, vous avez le droit de passer une visite de pré-reprise, je vous conseillerais de faire la demande par lettre recommandée avec AR ou à la rigueur mail...